

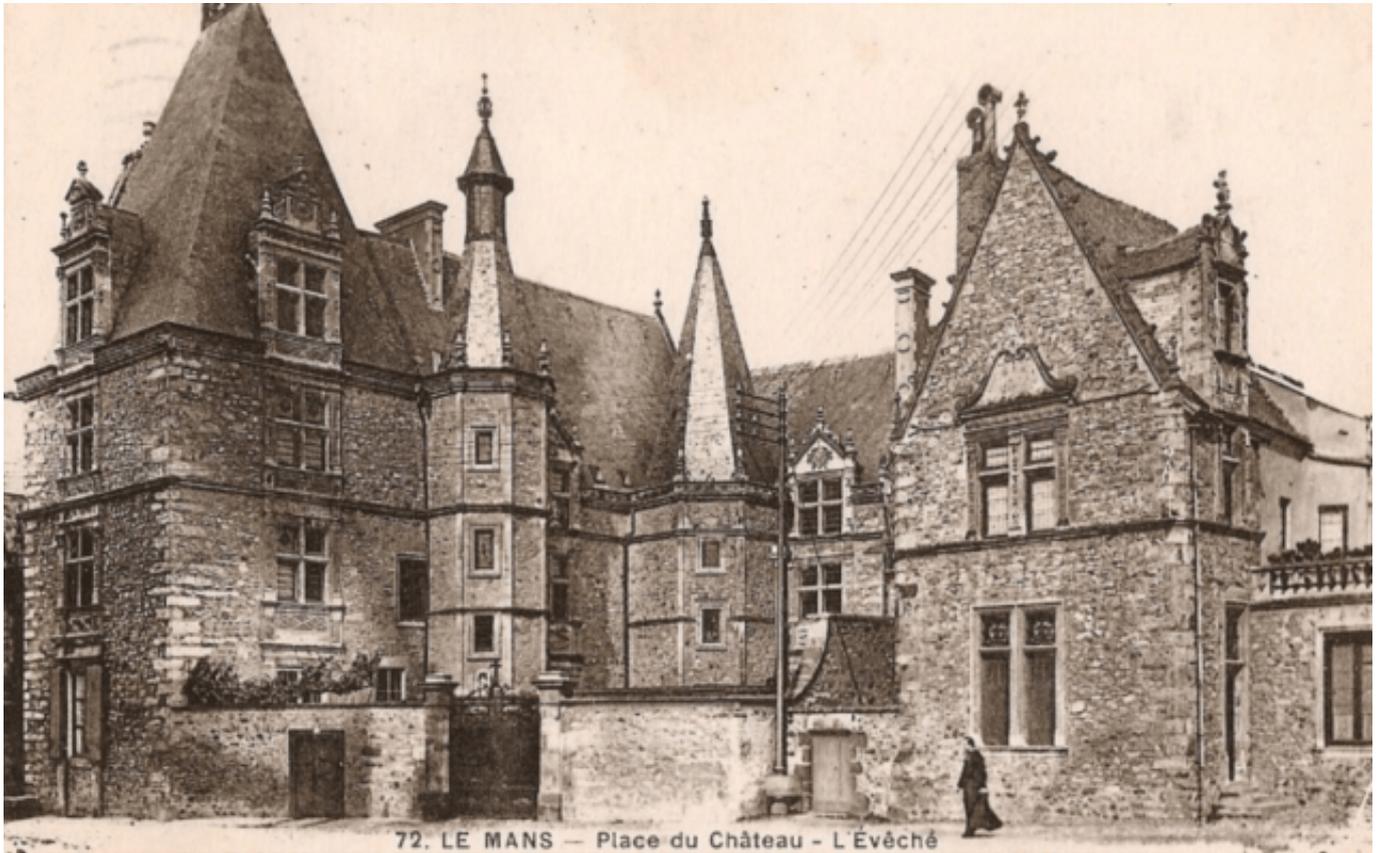


Le Palais du Grabatoire a été construit pendant la première moitié du XVI^e siècle, par Jean de Couthardy. Ce monument se situe dans le quartier historique de la Cité Plantagenêt, face à la porte Ouest de la **Cathédrale Saint-Julien. Le nom de l'édifice proviendrait d'un ancien hospice situé sur le même site, destiné à accueillir des clercs âgés ou malades, d'où l'association avec le terme « grabataire »*.**

Il s'agissait alors d'un palais canonial, destiné à accueillir des membres du clergé. Puis, à partir de 1585, la ville décide d'occuper les lieux afin d'y héberger le gouverneur de la province. Aujourd'hui, le Palais du Grabatoire est devenu la résidence officielle de l'évêque du Mans.

Pour l'anecdote, en 1614, le maréchal de Lavardin, alors gouverneur du Maine, a accueilli le jeune roi Louis XIII (âgé de 13 ans) et sa mère, la régente Marie de Médicis, au Palais lors de leur passage au Mans.

Évolution du Palais du Grabatoire, entre 1930 et 2025



1930



2004



2025

On ne remarque pas d'évolution majeure entre 1930 et 2004. Mais entre 2013 et 2014 de nombreux travaux sur la façade du palais ont quelque peu modifié son apparence d'origine.

En passant un jour devant le Palais du Grabatoire lors d'une ballade dans le Vieux-Mans, son apparence imposante et assez mystérieuse m'interpellerà : avec ses tourelles et son style Renaissance. Si on s'en approche un peu, on peut également voir de nombreuses références religieuses sculptées sur les façades, rappelant son lien étroit avec l'Église.





Ce site souvent méconnu est pourtant **inscrit au titre des monuments historiques depuis 1927**. Cette méconnaissance peut s'expliquer par plusieurs facteurs tels que l'accès restreint, la documentation limitée, ou encore, la concurrence patrimoniale dans le Vieux-Mans.

Texte, photos 2025 : Yasmine DHAOU.

Crédits : portrait de Louis XIII par Frans Pourbus le jeune, staatliche Kunsthalle Karlsruhe; édition A. DOLBEAU (Palais du Grabatoire 1930); Fafner (Palais du Grabatoire 2004).

**personne ne pouvant plus quitter le lit : par maladie, faiblesse, vieillesse.*

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)